



## Communiqué de presse

Rennes, mercredi 18 février 2015



### 14<sup>e</sup> Conférence bretonne de l'énergie

# L'État et la Région accompagnent les territoires pour la transition énergétique en Bretagne

**Le Préfet de région, Patrick Strzoda, et le Président du Conseil régional, Pierrick Massiot, ont réuni, ce mercredi 18 février, la 14<sup>e</sup> Conférence bretonne de l'énergie afin de poursuivre les efforts engagés en faveur de la transition énergétique en Bretagne.**

Alors que le projet de loi sur la transition énergétique pour la croissance verte est en cours de discussion au Sénat, la Conférence a été l'occasion de présenter aux acteurs bretons de l'énergie les dispositifs et les financements qui leur permettront de mettre en œuvre concrètement la transition énergétique. Qu'il s'agisse de développement des énergies renouvelables, de rénovation énergétique de l'habitat, de réseaux électriques intelligents..., les leviers à disposition des territoires sont nombreux.

S'agissant des réseaux électriques intelligents, un temps fort a été consacré à l'avancement de la feuille de route régionale, et à la candidature de la Bretagne aux dispositifs du plan national "réseaux électriques intelligents", lancé dans le cadre de la "Nouvelle France Industrielle".

Dans un second temps, les bilans énergétique et thermique (Énergies renouvelables, boucles énergétiques locales, dispositif Certificat d'économie d'énergie) ont également été présentés aux participants (cf encadré)

À l'issue de la conférence, le Préfet de Région et le Président du Conseil régional ont félicité **les six lauréats bretons de l'appel à projet « territoires à énergie positive pour la croissance verte »**, initié par le Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, et leur ont remis le panneau actant leur engagement dans la démarche.

Les six collectivités lauréates – Brest Métropole, la Communauté de communes du Mené, Saint-Brieuc Agglomération, le Pays de Centre Ouest Bretagne, Lorient agglomération et la Communauté de communes du Val d'Ille – se verront attribuer une enveloppe financière qui leur permettra de financer rapidement les projets et actions concrètes qui contribueront à la baisse de la consommation d'énergie sur le territoire, à la production d'énergie renouvelable et à la mobilisation citoyenne. Pour cinq d'entre elles, déjà « Boucles énergétiques locales », ces financements se rajouteront à ceux du Conseil régional.

La Bretagne souhaite s'inscrire pleinement dans la préparation du sommet sur le Climat (COP21) qui se déroulera à Paris fin 2015. Pour renforcer cette démarche, **la conférence bretonne de l'énergie couvrira désormais l'ensemble des thématiques prévues dans la future loi relative à la transition énergétique.**

#### **Bilan 2014 de production des énergies renouvelables (EnR) électriques et thermiques**

Les EnR électriques atteignent 1305 MWé raccordés à fin 2014, soit +5,1 % par rapport à 2013 (x3 par rapport à 2005).

Eolien : 44 MW supplémentaires ont été raccordés, dont le parc éolien citoyen de Béganne pour 8,2 MWé dans le Morbihan ;

Photovoltaïque : plus de 1000 nouveaux raccordements (1114) pour 17 MWé ;

Biomasse : 9 raccordements de cogénérations biogaz (1,5 MW électriques environ), 10 % d'énergie primaire supplémentaire produite ;

Chaufferies bois : la consommation de bois en chaufferie atteint 400 000 t / an réparties entre 384 chaufferies (environ\* 40 supplémentaires en 2014).

*L'ensemble des présentations ainsi que le dossier d'avancement exhaustif des actions du Pacte électrique breton sont disponibles sur le site d'information régionale sur l'énergie : [www.plan-eco-energie-bretagne.fr](http://www.plan-eco-energie-bretagne.fr)*

#### Contacts presse :

Région Bretagne - Rose-Marie LOUIS ☎ 02.99.27.13.54 / Préfecture de Région - Françoise KIEFFER ☎ 02.99.02.11.80